

*Les lettres d'actualité – Italie*

*Sostenibile*

*La lettre de l'industrie et du développement durable*

*n°42 – été 2022*

## SOMMAIRE

<b>Focus : futur gouvernement .....</b>	<b>2</b>
<b>Environnement.....</b>	<b>2</b>
<i>Focus sécheresse et eau .....</i>	<i>2</i>
<i>Italie frappée par les incendies cet été.....</i>	<i>3</i>
<i>Alliance ACEA-SUEZ pour l'innovation dans les réseaux d'eau.....</i>	<i>3</i>
<b>Climat et énergie .....</b>	<b>3</b>
<i>Stockage en gaz à plus de 91% .....</i>	<i>3</i>
<i>Tendance des importations italiennes de gaz .....</i>	<i>4</i>
<i>Consommation énergétique.....</i>	<i>5</i>
<i>Le gouvernement impose des mesures d'économie d'énergie dans le chauffage à gaz des immeubles. ....</i>	<i>5</i>
<i>Nouvelle hausse de 59% des tarifs électriques pour les consommateurs au dernier trimestre 2022. ....</i>	<i>5</i>
<i>Malgré un bon potentiel, l'Italie peine encore à développer les énergies renouvelables.....</i>	<i>6</i>
<i>En Italie, l'agriculture devient actrice de la transition énergétique .....</i>	<i>6</i>
<i>ENI se développe encore au Maghreb .....</i>	<i>6</i>
<b>Transports et mobilité durable.....</b>	<b>7</b>
<i>ITA Airways : choix de Certares - Delta – AF-KLM.....</i>	<i>7</i>
<i>Bonus transports en commun .....</i>	<i>7</i>
<i>Port – L'Italie est en passe de rattraper ses niveaux d'activité pré-pandémie .....</i>	<i>7</i>

## FOCUS : FUTUR GOUVERNEMENT

Après les élections du 25 septembre, et la victoire de la coalition dite de centre-droit, G. Meloni consulte afin de former son gouvernement. Celui-ci devrait être nommé avant la fin du mois d'octobre.

Les orientations en matière d'énergie qui semblent se profiler sont un recours accru aux ressources énergétiques nationales terrestres et en mer donc gazières, a minima pour le triennum à venir, et concomitamment une spécialisation du Sud dans les énergies renouvelables. A cet égard, G. Meloni a employé l'expression de « hub méditerranéen ». G. Meloni considère que le PNRR doit être ajusté afin de « garder un équilibre entre les durabilités environnementale et sociale » ce qui pourrait se traduire par un focus sur les infrastructures énergétiques « classiques ».

Le programme annonçait une évaluation « sans véto ni idées préconçues » du recours au nucléaire « propre et sûr ». La coalition s'engage à adopter un plan d'auto-suffisance énergétique qui comprendra l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la diversification des approvisionnements et le développement des gisements gaziers domestiques.

S'agissant de l'installation de deux regazéificateurs G. Meloni a reconnu leurs utilités afin d'éviter un « lockdown énergétique » mais a critiqué le choix de la localisation à Piombino.

## ENVIRONNEMENT

### *Focus sécheresse et eau*

L'Italie bénéficie habituellement d'un niveau important de précipitations en 5ème position des pays européens. Toutefois, la péninsule fait face à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents dont celle de l'été 2022. Faute de neige (-70%), de pluie suffisante et de températures au-delà des normales saisonnières (+7 à +8°C), la sécheresse a frappé durement l'Italie en 2022. De janvier à mai, les précipitations ont été inférieures aux relevés de l'année 2017, considérée comme la plus sèche en Italie depuis 1800. Ces précipitations ont été inférieures de 40 à 50% cette année par rapport aux moyennes des dernières années. Les apports en eau des affluents ont été inférieurs, en 2021, de 10% par rapport à la moyenne constatée entre 1981 et 2010. Durant les 5 premiers mois 2022, cet apport a été inférieur de 35%. Le glacier Marmolada, au sommet des Dolomites, s'est partiellement effondré durant l'été 2022.

Les raisons sont également structurelles : la distribution n'est pas uniforme entre le Nord, habituellement pourvu en eau, et le Sud sec ; les infrastructures sont inadéquates avec à titre emblématique 36,2% de pertes dans les réseaux d'approvisionnement en eau potable au niveau national et 3% de l'eau détournée par des raccordements non autorisés ; des manques d'interconnexions, une dépendance excessive aux ressources hydriques superficielles ; une fragmentation de la gestion territoriale ; un manque de structures d'épuration (source, ISTAT 8/7/2022).

Afin d'y remédier, l'Italie a placé le thème des infrastructures hydriques dans son plan de résilience et de relance. En fin de mandature, le ministre italien en charge des infrastructures a souligné les efforts déployés : 4,7 milliards d'euros budgétés sur un besoin total estimé à 12,4 milliards d'euros. Le besoin restant est donc d'environ 7,7 milliards d'euros. "Nous devons poursuivre la planification des interventions dans le secteur de l'eau", a déclaré le ministre Giovannini, incitant son successeur du futur gouvernement à poursuivre le travail.

D'ores et déjà 124 interventions sur les systèmes d'approvisionnement en eau potable et/ou d'irrigation ont été financées à hauteur de 2 milliards d'euros afin d'optimiser et de compléter les infrastructures d'eau pour la dérivation, le stockage et l'adduction d'eau afin d'accroître la résilience au changement climatique, d'améliorer la sécurité et de réduire le gaspillage. Parmi les travaux financés ou cofinancés figurent ceux de l'aqueduc de Peschiera desservant la ville de Rome, le nouvel aqueduc de Valle dell'Orco dans le Piémont, ainsi que d'importantes interventions visant à moderniser les systèmes

d'approvisionnement en eau potable dans les Pouilles, en Sicile et en Sardaigne. Les pertes dans les réseaux font également l'objet de travaux.

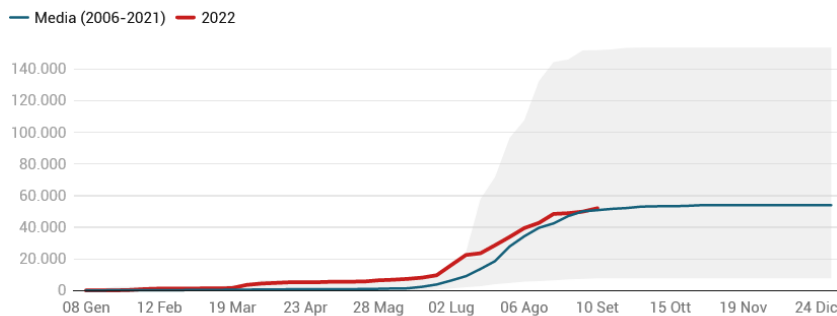
Des innovations réglementaires ont également été introduites dans le secteur de l'eau et qui concernent, entre autres, le renforcement du contrôle des barrages, également à travers la simplification des procédures et l'utilisation des nouvelles technologies numériques, et la clarification des responsabilités des entités impliquées (concessionnaires, Régions, Ministères) dans l'approbation des projets de construction de grands barrages, leur contrôle et leur entretien.

### **L'Italie frappée par les incendies cet été**

Selon les statistiques consolidées en fin d'été, l'Italie a été moins frappée par les incendies en 2022 qu'elle ne l'avait été l'année précédente. Le pays est le deuxième pays européen le plus touché en nombre d'incendies, derrière la Roumanie. En termes de surface affectées, ce sont 530 km<sup>2</sup> qui sont partis en fumée contre 644 km<sup>2</sup> en France.

Les acteurs comme la sécurité civile, les gestionnaires de forêts et les fédérations agricoles demandent une prévention encore plus renforcée ainsi que des poursuites adaptées contre les pyromanes. Comme ailleurs en Europe, la majorité des départs de feux sont d'origine criminelle.

#### **Gli ettari bruciati dagli incendi in Italia**



Il dato, aggiornato al 10 settembre 2022, è cumulato. La fascia grigia rappresenta i valori minimi e massimi tra il 2006 e il 2021

Grafico: il Post • Fonte: EFFIS • Scaricare i dati • Creato con Datawrapper

### **Alliance ACEA-SUEZ pour l'innovation dans les réseaux d'eau**

La Commission Européenne (DG COMP) a approuvé cet été un projet de création de coentreprise entre le groupe Suez et l'énergéticien romain Acea (51% ville de Rome, 23,3% Suez, 5,5% Caltagirone, 20,2% flottant). La joint-venture a comme objectif le développement de nouvelles technologies pour la gestion des réseaux d'eau potable, y compris les compteurs intelligents, en Italie, en France et dans des pays tiers.

## **CLIMAT ET ENERGIE**

### **Stockage en gaz à plus de 91%**

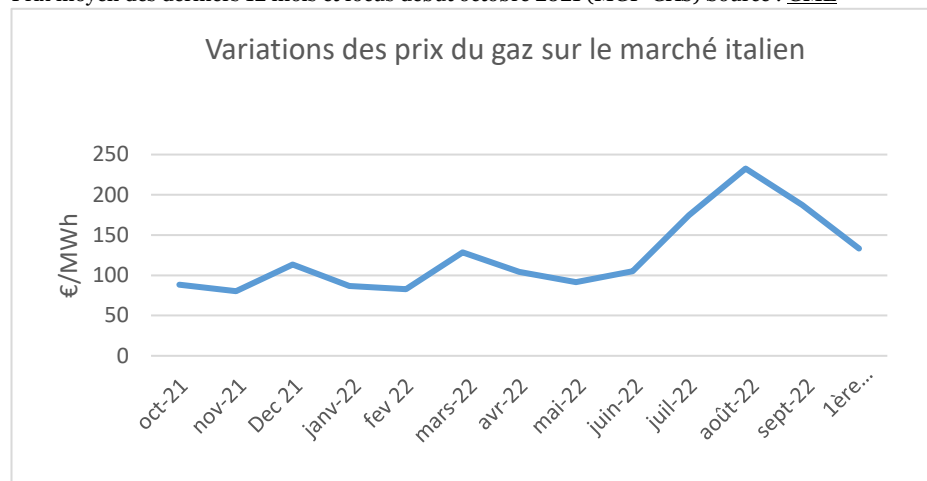
Avec un niveau de stockage de gaz supérieur à 91%, l'Italie se veut sereine pour passer l'hiver. Toutefois, la capacité de stockage de gaz de la Péninsule ne représente que 26% de ses besoins. Pour ce pays dont le mix énergétique est dominé par le gaz (40%), l'enjeu sera de parvenir à maintenir les livraisons de gaz en flux stable durant l'hiver, à prix relativement raisonnable et de baisser ses consommations.

Début octobre, les réserves italiennes s'élèvent actuellement à 176 TWh, soit plus de 91% de la capacité de stockage du pays. En termes de besoins, cette quantité de stockage disponible représente environ 24% de la consommation du pays de 2021, ce qui permettrait a priori à l'Italie de passer cet hiver en sécurité et sans rationnements même en cas de coupure totale et définitive des livraisons russes. Ce bon résultat s'explique par les efforts du gouvernement, qui a non seulement signé des accords d'approvisionnements en gaz avec des producteurs africains et du moyen et proche Orient (avec livraisons supplémentaires)

mais a aussi acheté du gaz naturel cet été avec des fonds publics via les entreprises nationales GSE et SNAM.

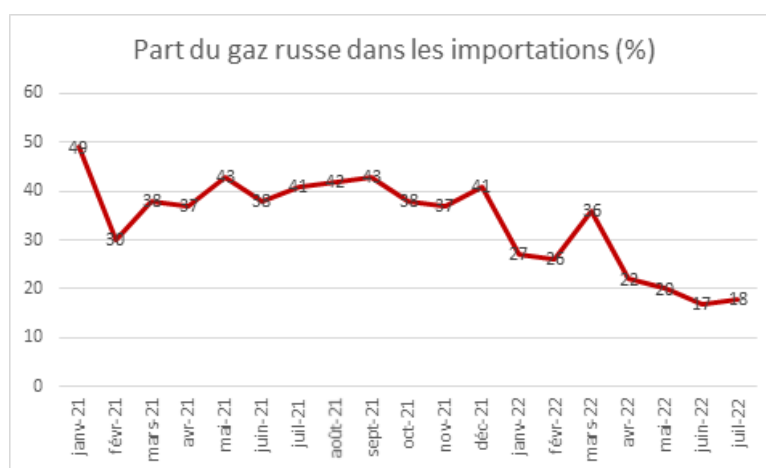
Le bon niveau de stockage a même permis à l'Italie d'exporter du gaz. Les exportations (quelques 40 M de m<sup>3</sup> par jour) ont eu lieu notamment pendant la semaine du 26 septembre. Il convient de noter qu'il s'agit d'un phénomène récurrent dépendant des conditions du marché. La semaine dernière, contrairement à la norme, le prix du gaz à la bourse italienne était sensiblement inférieur à l'indice TTF néerlandais. Directement touché par le sabotage du gazoduc baltique Nord Stream, le 28 septembre, le prix TTF a atteint son pic à 203 €/MWh (+20% sur deux jours), alors qu'en Italie il était de 135 €/MWh. Le prix néerlandais a ensuite baissé et il est désormais inférieur aux prix italien (127 €/MWh vs 140 €/MWh au 5/10/2022).

Prix moyen des derniers 12 mois et focus début octobre 2021 (MGP-GAS) Source : GME

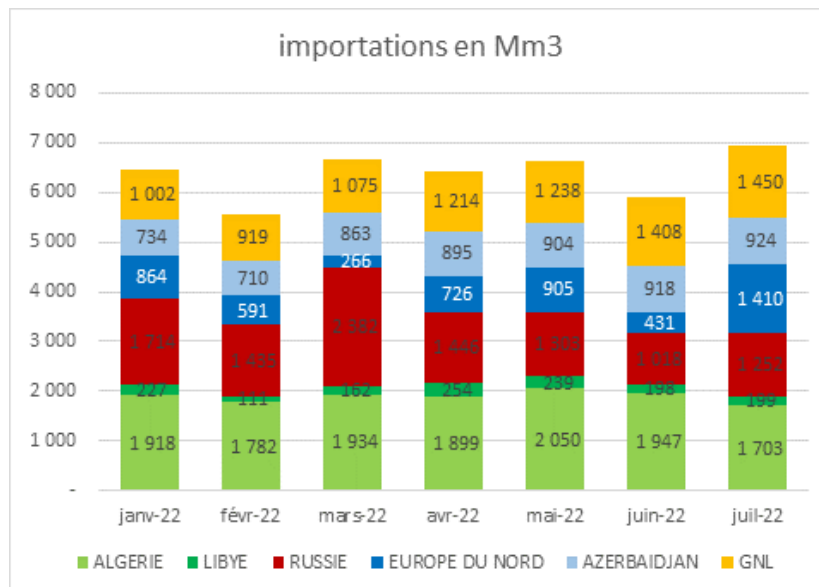


### Tendance des importations italiennes de gaz

La part du gaz russe dans les importations italiennes (40% environ jusqu'à 2021) a fortement baissé depuis janvier 2022 pour atteindre le palier de 17% en juin 2022. Selon le pétrolier italien ENI, fin septembre, la part du gaz russe se limite à 10% du gaz importé.



Le gaz russe a été remplacé essentiellement par une hausse des importations de GNL (+28%) et des importations de gaz venant d'Europe du Nord (+355%), alors que les importations d'Algérie ont augmenté légèrement (+3,3%).



Source : élaboration SER à partir des données *Ministero della transizione ecologica - Dipartimento Energia - DGIS*

### Consommation énergétique

Malgré les recommandations du gouvernement, l'Italie n'a pas beaucoup économisé d'énergie ces derniers mois : si la demande en gaz a effectivement baissé de 1,8% sur la période allant de janvier à août 2022 par rapport à la même période en 2021, celle en électricité a augmenté de 2%. La situation du système électrique n'est pas favorable à la transition énergétique puisque en 2022, l'Italie a connu une sécheresse importante qui a fait passer de 16% à 10% la part de l'électricité hydroélectrique (21 TWh en 2022 contre 34 TWh en 2021), compensée presque entièrement par une hausse de la production thermoélectrique, essentiellement à gaz (128 TWh en 2022 contre 112 TWh). La hausse de la production des autres EnR, en particulier éolien et photovoltaïque, est insuffisante (+11% pour le photovoltaïque grâce aux faibles précipitations, +3% pour l'éolien). Au total, la production électrique renouvelable a baissé de 14% par rapport à 2021, et celle fossile a augmenté de 16%.

### Le gouvernement impose des mesures d'économie d'énergie dans le chauffage à gaz des immeubles.

Dans le cadre du plan national pour les économies d'énergie, le ministre R. Cingolani a signé le 6 octobre un [décret](#) qui prévoit des limitations à l'emploi du chauffage à gaz, la technologie la plus répandue dans les immeubles de la Péninsule. Le décret prévoit une réduction de 15 jours de la période légale pour l'utilisation du chauffage à gaz (résidentiel et non résidentiel), la réduction d'une heure du fonctionnement quotidien du chauffage et une baisse de 1°C de la température maximale (de 20°C auparavant à 19°C désormais). Contrairement à la France, les dispositions sur le chauffage à gaz s'appliquent à tout type de logement et pas seulement aux immeubles, ainsi qu'aux activités économiques. Des exceptions sont prévues pour les services essentiels tels que les écoles et les hôpitaux, ainsi que pour certaines industries.

### Nouvelle hausse de 59% des tarifs électriques pour les consommateurs au dernier trimestre 2022.

Le régulateur italien ARERA a fixé fin septembre le tarif réglementé de l'électricité pour le 4ème trimestre 2022. Le coût du kilowattheure augmente de 59% par rapport au trimestre précédent et s'élève désormais à 0,66€, dont 84% représenté par le coût de l'énergie et 16% par les frais de transport et les taxes. L'intervention du gouvernement (décret-loi 115/22) et d'ARERA ont permis d'éviter une hausse d'environ 100%, en annulant encore une fois les frais de systèmes, une composante parafiscale des factures qui représente en moyenne environ 20% du prix final.



S'agissant du prix du gaz, ARERA a adopté en octobre un nouveau modèle, qui prévoit la fixation rétroactive des tarifs réglementés à la fin de chaque mois, pour mieux les adapter aux fluctuations du marché.

Les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz s'appliquent à environ 40% des ménages, ceux qui ne sont pas encore passés à des contrats de libre marché (souvent les plus démunis).

### ***Malgré un bon potentiel, l'Italie peine encore à développer les énergies renouvelables.***

L'Italie, malgré une bonne part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique (20,4%), ne les développe pas assez vite pour atteindre les objectifs fixés précédemment par l'UE et réhaussés par les exigences de la crise actuelle : 1,3GW sont installés chaque année alors que 7GW seraient nécessaires. Il conviendrait de multiplier par 4 le taux de croissance de l'énergie éolienne et par 7 le taux de croissance du photovoltaïque. Selon les associations sectorielles et les principales ONG environnementales, les freins sont autant structurels (manque de supervision de l'Etat, de technicité, lourdeur administrative) que conjoncturels (manque d'investissement) : les sommes nécessaires frôleraient les 50Md€. Selon les opérateurs, pour rendre les objectifs ENR atteignables, 2 simplifications sont nécessaires à brève échéance : 1) la simplification de la réglementation, notamment pour l'autorisation de nouveaux projets et 2) l'accès aux incitations financières.

### ***En Italie, l'agriculture devient actrice de la transition énergétique***

Dans le PNRR (Plan National de Relance et Résilience) italien, l'agriculture et l'agroalimentaire sont spécifiquement concernés par des projets portés par la mission n°2 « Révolution verte et transition écologique ». Les projets de soutenabilité et d'autonomie énergétiques sont au nombre de trois.

Le premier concerne l'agrosolaire et prévoit 1,5 milliards d'euros. L'objectif est de produire l'énergie sur place par l'installation de panneaux à énergie solaire sur les toits des bâtiments agricoles et agroalimentaires existants, sans consommation de sol, les surfaces cultivables en Italie étant déjà peu disponibles. Le 27 septembre a été ouverte la plateforme internet permettant aux potentiels bénéficiaires de déposer leurs demandes, et ce jusqu'au 27 octobre. Les autorités attendent au total 20 000 projets à réaliser. Au 5 octobre, plus de 5 000 demandes avaient déjà été déposées.

La deuxième mesure concerne l'agrivoltaïque. Il est ici prévu que les panneaux soient installés surtout au-dessus des cultures, sur pilotis, afin de ne pas grignoter les surfaces cultivables (ou du moins en visant à réserver à l'activité agricole au moins 70 % de la superficie) et toujours dans le même objectif d'autosuffisance énergétique. La publication d'appels d'offre est encore attendue.

Concernant le biométhane, pour un total de 1,92 milliards d'euros, il est prévu de favoriser la création de nouvelles implantations et la reconversion et l'amélioration de l'efficacité des implantations de biogaz agricoles existantes vers la production totale ou partielle de méthane. Cela permettrait de réduire l'utilisation des gaz à effet de serre de plus de 80 %. Le lancement des premières procédures est prévu avant la fin de 2022 dans le cadre d'appels d'offre.

### ***ENI se développe encore au Maghreb***

Le pétrolier national ENI reprend les actifs algériens de BP. Suite à des rumeurs de négociations parues dans la presse ce printemps, ENI a annoncé début septembre la signature d'un accord avec le groupe BP (ex British Petrol) pour l'achat de ses participations dans les gisements pétroliers et gaziers en Algérie. Avec cette acquisition, ENI espère augmenter de 20% sa production d'hydrocarbures dans le pays d'ici l'année prochaine. Elle s'élève actuellement à environ 100 000 barils équivalent pétrole par jour. L'Algérie est par ailleurs l'un des pays ayant souscrit avec l'Italie des accords pour augmenter les livraisons de gaz naturel, dans le cadre des efforts du gouvernement Draghi pour réduire la dépendance de la Péninsule envers la Russie.

## TRANSPORTS ET MOBILITE DURABLE

### *Plan pluri-annuel de transformation des transports*

L'équipe ministérielle sortante s'attache à promouvoir son bilan en matière de grands projets d'équipement et de modernisation de l'Italie de façon à s'assurer que les projets identifiés et déjà lancés pour certains ne seront pas remis en cause. Ce sont près de 300Md€ qui seraient consacrés à une grande modernisation des infrastructures du pays d'ici 2036.

Le ministre des Infrastructures et de la mobilité durables, Enrico Giovannini, a profité de la semaine européenne de la mobilité durable (16-22/09) pour présenter le bilan de son exercice. Sur le plan financier, durant la période 2022-2036, 279,4Md€ seraient mobilisés dont 209Md€ indiqués comme disponibles. Resteraient à trouver 70,4Md€ sur les marchés financiers ou via des partenariats public-privé. Une analyse des fonds ventilés par leurs sources fait apparaître que l'UE contribue dans une large mesure à ce plan décennal : 6,2Md€ des fonds de solidarité et de cohésion, 49Md€ du plan de relance et des fonds sur MIE-T une fois les appels à projets remportés (à titre de référence, sur la période précédente 2014-2020, l'Italie s'est vue allouer 1,7Md€). Plus généralement, l'Italie bénéficiera pour la période du CFP 2021-2027 de la plus grosse enveloppe européenne de fonds structurels jamais reçue par la péninsule : 75Md€ soit 10 de plus que lors du précédent cycle.

Par mode de transport, cette modernisation, si elle était menée à bien, aboutirait à :

- Ferroviaire régional : +700km, rénovation de 6 500km existant, 50 trains à hydrogène et 55 gares rénovées dans le sud ;
- Ferroviaire grandes lignes : réduction du temps de parcours d'un quart environ et baisse des émissions équivalentes à -2,8MtCO<sub>2e</sub> soit 0,7 fois celles de Rome + inscription pour la première fois de la résilience climatique dans le contrat Etat-RFI 2022-2025 avec 1,5Md€ ;
- Urbain : +216km de métro, tram et bus, 3 000 bus électriques ou hydrogènes et 1 500 bus au méthane, expérimentation de système « Mobility as a service » dans six villes ;
- Routier national : bonus auto électrique, rénovation de 2 000 km d'autoroutes ;
- Maritime : électrification à quai, aides aux changements de motorisation, ports durables (NDR : aucune objectif chiffré) et 11 nouveaux raccordement mer-fer entre 2022 et 2030 ;
- Aérien : +13 raccordements ferroviaires entre 2022 et 2030 ;
- Vélo : +1 800 km de cyclo routes urbaines et touristiques.

En matière de gestion de projet, le plan décennal prévoit d'accélérer les durées par exemple de 11 à 6 mois pour les autorisations préalables à un projet ferroviaire. Le code des marchés est en cours de révision profonde.

### *ITA Airways : choix de Certares - Delta – AF-KLM*

Le gouvernement italien a annoncé officiellement le 31 août 2022 choisir l'alliance américano-française Certares-Delta-Air France-KLM comme partenaire d'ITA Airways au détriment de l'alliance MSC-Lufthansa, donnée favorite par les médias. La finalisation de l'entrée au capital incombera au prochain gouvernement.

### *Bonus transports en commun*

Un mois après le lancement de la prime aux transports en commun, un million de voyageurs a bénéficié de ce bonus transport. Le fonds étatique de 190M€ sera donc rapidement épuisé. Sont éligibles à ce bon : les personnes détentrices d'un abonnement aux services de transport public locaux, régionaux et interrégionaux ou aux services nationaux de transport ferroviaire. Ce bon est égal à 100 % des dépenses à effectuer, dans la limite du plafond de 60 €. Sont éligibles les personnes dont le revenu de 2021 ne dépasse pas 35 000 €.

### *Port – L'Italie est en passe de rattraper ses niveaux d'activité pré-pandémie*

Le trafic maritime de conteneurs a dépassé en 2021 les niveaux pré-pandémie avec 11,2 millions TEU contre 10,4 millions en 2019. Le trafic de passagers (ferries et croisières) est sur un trend de rattrapage

mais demeure encore inférieur d'un tiers à celui prévalant en 2019 : 43,3 millions en 2021 contre 67,5 millions en 2019. L'Italie demeure ainsi dans le trio de tête européen en 2ème place au 3ème trimestre 2021 et en 3ème place au quatrième trimestre 2022.

Le secteur maritime italien, générant entre 2 et 3% du PIB chaque année, est constitué de 16 autorités portuaires depuis les regroupements opérés en 2016. 12 600 entreprises œuvrent dans ce secteur, nombre en hausse de 8 % en dix ans. La Vénétie, la Campanie, la Toscane, la Ligurie et la Sicile sont les régions où le nombre d'entreprises est le plus élevé, dépassant les 1 200. L'Italie demeure très dépendante de la mer car un tiers de toutes les importations et exportations des régions italiennes se font par navire. Pour l'Italie du Sud, ce chiffre atteint presque 60 %.

L'Italie doit faire face à la remise en cause du « just in time », aux goulets d'étranglement, aux arrêts de production en aval, à la hausse des coûts et à la pénurie de personnes qualifiées.

#### Remédiations de la part des autorités nationales :

Suite à la pandémie et la contraction économique subséquente, le gouvernement italien a adopté un « Pacte pour l'exportation » dont les actions au profit du trafic maritime sont les suivantes :

- les instruments de soutien à l'exportation et le financement direct et indirect de l'internationalisation ont été renforcés. Financement par la CDP, équivalent de la caisse des dépôts et consignations ;
- promotion de l'excellence italienne du "Made in Italy" ;
- renforcement de la formation consacrée aux petites et moyennes entreprises sur le numérique, les outils de commerce électronique et l'internationalisation, en accordant une attention particulière aux entreprises du sud de l'Italie.

Grâce aux fonds du plan de relance, l'Etat italien aide le secteur portuaire à se moderniser et à accroître sa compétitivité via :

- 1,47Md€ pour l'accessibilité maritime et la résilience des infrastructures au changement climatique ;
- le renouvellement de la flotte avec une aide étatique de 800M€ ;
- l'électrification des quais grâce à une aide nationale de 675 millions d'euros pour équiper les ports nationaux. De plus, plusieurs expérimentations sont en cours : photovoltaïque ; éolien testé au port de Ravenne, houlomotrices dans les ports de Brindisi et d'Alghero ;
- le financement de zones économiques spéciales (ZES) pour un montant total de 630 millions d'euros ;
- 390M€ pour l'augmentation sélective de la capacité portuaire et 250M€ pour des interventions sur le dernier kilomètre par rail ou par route ;
- l'automatisation des processus : la technologie liée à la reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules est assez bien établie (exemples à Gênes, La Spezia et Bari), qui évolue rapidement vers des formes d'automatisation liées à la réalité virtuelle (expériences à Olbia, Livourne et Savone) et des systèmes de reconnaissance biométrique. Une expérimentation est menée sur l'internet des objets et la technologie des capteurs entre les ports de La Spezia et de Casablanca afin de créer un corridor logistique international (projet « Fenix » financé par l'UE).

#### Adaptation par les acteurs du secteur :

Récemment de nouvelles routes plus directes ont été ouvertes : la société Fastic Logistic Ltd relie les villes chinoises de Ningbo (Taicang) et Shenzhen (Dongguan), sans arrêt intermédiaire, et le port de Gênes en 30 jours ; Kalypso Compagnia di Navigazione (Rif Line) relie la Chine et le Bangladesh aux ports italiens de Civitavecchia, Salerne et Ravenne.

Les ports facilitent les procédures afin de gagner du temps, particulièrement, en février 2022, le port de Trieste a opéré le premier "dédouanement en mer" de marchandises en vrac pour des navires à client unique sur une cargaison destinée à une aciérie nationale.

Les travaux de modernisation et d'expansion se multiplient : doublement des quais utilisables à Venise en août 2022, nouvelle digue et électrification à quai en cours d'installation à Gênes, projets pilotes de capture du carbone ...

---

<sup>1</sup> Annual report 2022 d'Assarmatori (présenté le 12/7/2022, Rome)



Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à [rome@dgtresor.gouv.fr](mailto:rome@dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité :

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48  
00186 Rome  
ITALIE

Rédigé par Claire Bergé, Sophie Pecqueur et Federico Tassan-Viol

**TRÉSOR**  
DIRECTION GÉNÉRALE et Service économique régional